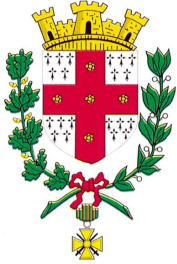


→ Invitation



Christian DORDAIN
Maire de Bugnicourt
Le Conseil Municipal

Les membres du CCAS
Les Anciens Combattants



Nous avons l'honneur de vous inviter le Samedi 11 novembre 2017 à l'occasion de la Commémoration de l'Armistice et de l'hommage à tous les Morts pour la France.

Rendez-vous à 11h15 à la Salle du bas de la Mairie pour un rassemblement à 11h30 au Monument aux Morts.

→ Les activités

⇒ Bugnicourt en forme

PLANNING DES MARCHES 2017/2018

1 octobre : Participation à la « Bugnicourtoise »

29 octobre : Participation à la « Brunémontoise »

19 novembre : Circuit de Monchecourt

17 décembre : En partant du pont de Oisy le Verger

21 janvier : Respiration en Cambrésis

11 février : Le Canal du Nord autrement à Ruyaulcourt

11 mars : Un autre tour du Bassin Rond

15 avril : Parcours du cœur à Bugnicourt

13 mai : Randonnée autour de Roost Warendin, suivie d'un repas convivial (lieu à préciser)

17 juin : Couleurs champêtres à Dury

- Les marches sont gratuites et ouvertes à tous. (Aucune adhésion n'est nécessaire)
- Elles sont faciles et ne dépassent pas 2h.
- Excellentes pour la santé, elles permettent de (re)découvrir notre région dans une ambiance sympathique.
- Prévoir un co-voiturage pour les départs extérieurs (environnement proche)
- Chacun doit posséder sa propre assurance.

Contacts :

- Isabelle Cossu : 03 27 89 67 72
- Anne-Marie Ducceschi : 03 27 89 70 19
- Anne-Marie Chevalier : 03 27 89 76 05



**Départ : pour toutes les marches, le départ est prévu à 9h précises.
Rendez-vous à 8h45 devant la mairie.**

⇒ La bibliothèque

A la bibliothèque municipale, Anne-Marie Chevalier, Joselyne Dordain et Anne-Marie Blanchoz vous accueillent dans un cadre agrémenté d'espaces de lecture et de récents postes informatiques. Un large choix diversifié de livres et documents y est proposé. Au cours des permanences hebdomadaires du mardi, nos bénévoles organisent un accueil systématique des classes maternelles et élémentaires de l'école « l'heure du conte ». Une animation régulière est proposée le deuxième samedi du mois.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 13h30 à 15h30.



→ Les enfants se défoulent au laser game

Un peu guerre des étoiles, un peu cache-cache et un peu course de vitesse, le laser game, a enchanté les enfants de la Commune. Les joueurs, plongés dans la pénombre et bardés d'un gilet lumineux et d'un pistolet laser, se coursent, s'esquivent, se traquent et se visent pour marquer le plus de points possible. C'est avec des yeux pétillants et les joues roses qu'un jeune, 9 ans, achève ses sessions de laser game. « T'as vu, j'ai fini 1^{er} à la première partie et quatrième à la seconde ... » Vingt minutes intenses partagées entre copains. Après deux parties, le groupe a rejoint les Élus accompagnateurs et a dégusté une petite collation avant de reprendre le bus pour le retour.



le 24 octobre

→ Les enfants s'amuse pour Halloween



Qui dit Halloween, dit citrouille, sorcière, vampire, squelette... bref en se retrouvant à la Salle des Fêtes, ce samedi 28 octobre, on ne pouvait pas se tromper. Et c'est en fin d'après-midi, qu'une quarantaine d'enfants a commencé à sillonner les rues du village. Au total, ils ont visité plus de 80 maisons. Ils ont sillonné presque toutes les rues du village. Cela fait plusieurs années que les élus, ont décidé de faire une fête pour Halloween, pour le plus grand bonheur des enfants. Un grand merci aux parents, aux enfants et à toutes les personnes qui ont joué le jeu. Ne reste plus qu'à se régaler de sucreries, mais attention aux dents !

→ Les chantiers

⇒ La Chapelle « Notre Dame des Affligés »



Cette chapelle était la dernière des 7 chapelles de la commune à ne pas être préservée. Le temps passant, son état technique était devenu dangereux.

Il n'était pas possible de la rénover, une démolition totale s'imposait et une reconstruction à l'identique a donc été prévue.

Les travaux de démolition sont terminés et ceux de reconstruction sont bien entamés.

Le financement de ce projet est assuré par une subvention parlementaire 2016 de Jacques Legendre, une subvention du Conseil Départemental ; le solde par des fonds propres et les dons de plusieurs Bugnicourtois.

D'autres dons peuvent encore être déposés en Mairie.



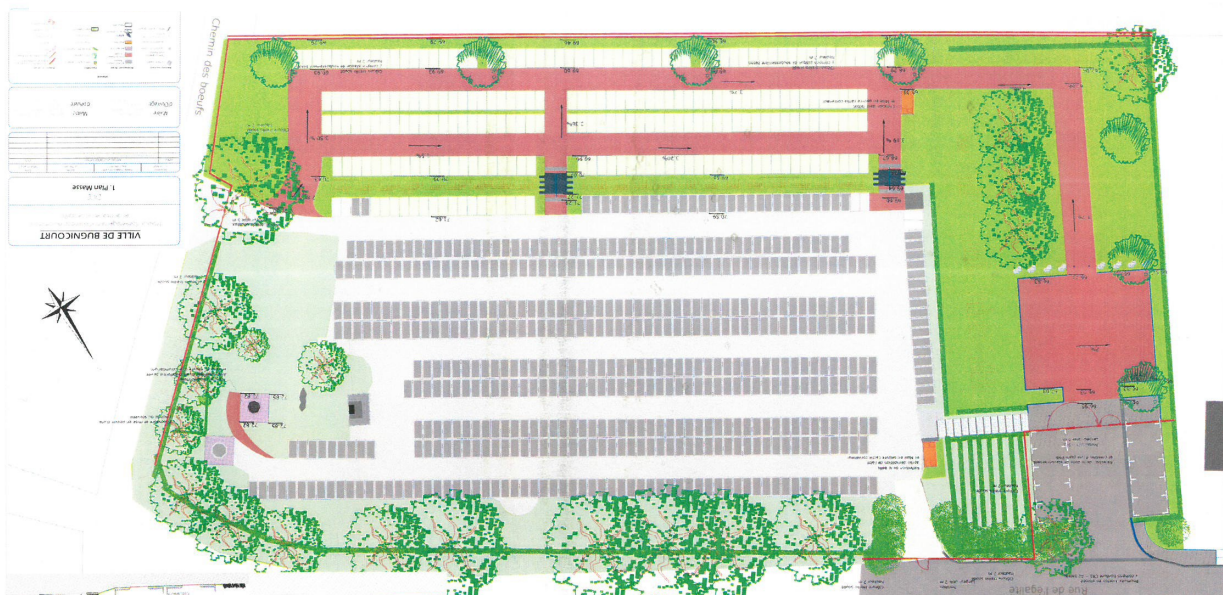
Des murs en ruines avec des arbres qui ont poussés



Le démarrage de la reconstruction

⇒ Le cimetière

Extension du cimetière



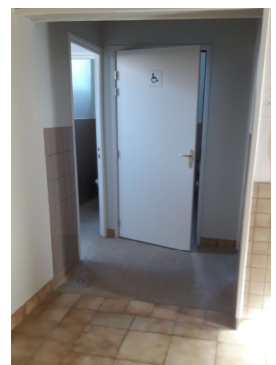
Le projet répond à la nécessité de :

- Faciliter l'accessibilité pour tous au cimetière : avec un cheminement pour les personnes à mobilité réduite.
- Poursuivre la zone de stationnement : avec 25 places supplémentaires
- Amorcer l'extension du cimetière traditionnel : avec la création de 254 caveaux, représentant 26 ans d'inhumation.
- Exploiter la position de belvédère du site pour affirmer la mise en scène des vues sur le paysage.
- Mieux gérer les accès au cimetière pour personnel communal, pompes funèbres avec des heures d'ouverture et de fermeture.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 13 novembre 2017

⇒ La salle des Fêtes

Les travaux de mise aux normes d'accessibilité sont terminés.



→ Les prochains rendez-vous

➤ La Fête du Bœuf

L'Assemblée Générale aura lieu le 12 novembre à 11h30 à la salle des fêtes ; tous les bénévoles y sont conviés.

➤ La Banque alimentaire

Rendez-vous :

Le vendredi 24 novembre à l'école pour les parents d'élèves, les enfants pourront déposer leurs sacs pour la banque alimentaire.

Le Samedi 25 novembre Salle du Bas de la Mairie de 9h00 à 12h00

Nous vous attendons nombreux pour ce geste de générosité.

« On n'est jamais heureux que dans le bonheur qu'on donne.
Donner c'est recevoir. » – Abbé Pierre

MERCI!
(UNE PETITE PART DE VOS COURSES
A SAUVÉ UNE FAMILLE)

➤ Le marché de Noël

La municipalité vous invite à son quatrième marché de Noël artisanal :

Le Dimanche 26 Novembre de 10h à 17h

Ce sont les jeunes qui vous invitent avec Audrie Bournonville qui est à l'initiative de cette manifestation.

« Bijoux, produits recyclés, scrapbooking, tricot, couture, broderie personnalisée, gravure sur verre, maquillage pour enfants, stand esthétique, nail art, ... l'endroit idéal pour trouver les cadeaux de Noël qui raviront vos proches ».

Si vous souhaitez exposer ou faire déguster des produits du terroir ou des métiers de la bouche alors n'hésitez pas à contacter Audrie au 06.10.63.15.83. Peut-être que le Père Noël passera ?? Pour distribuer des bonbons aux enfants sages vers 16h ...

Une buvette avec petite restauration vous y attend.

Venez nombreux... les enfants de la Commune vous attendent ...

→ Les prochaines dates à retenir

Le 3 décembre : Fête de St Eloi – St Barbe à 11h00 salle du bas de la Mairie - Le 7 décembre : St Nicolas à L'école M. Pagnol - le 8 décembre : Colis des Aînés à la Salle des fêtes - le 9 décembre : le Téléthon à l'école M. Pagnol - le 16 décembre : Noël Municipal - le 23 décembre : Action jeunes

→ Appel au civisme et à la responsabilité

○ les dépôts sauvages

Rappelons qu'au-delà de l'atteinte portée à l'environnement par le risque de pollution, ces dépôts sauvages représentent un coût supplémentaire pour la commune qui doit organiser l'enlèvement des déchets et le nettoyage des sites concernés. Nous vous remercions de signaler en Mairie tous dépôts sauvages constatés sur le territoire de la commune et d'identifier si possible le détenteur des déchets.

○ les poubelles

Pour la collecte, elles doivent être sorties aux dates et horaires indiqués par la mairie ou la CAD, elles ne doivent pas séjourner sur les trottoirs. Le non respect de ces dispositions peut entraîner de lourdes sanctions, pouvant s'élever à plusieurs centaines d'euros... Là aussi, il convient de bien se renseigner auprès de la mairie pour savoir quelle poubelle sortir, et à quelle heure de la journée.

○ les encombrants

Les encombrants doivent impérativement être sortis la veille de la collecte, en bordure du trottoir le plus proche du domicile. Ils restent sous la responsabilité du déposant jusqu'à leur enlèvement, les objets et les détritiques non collectés doivent être ramassés après la collecte.

○ le stationnement des voitures sur les trottoirs

Le Code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs. D'une manière générale le trottoir est réservé aux piétons. La situation actuelle est tolérée et reste sous la responsabilité du propriétaire du véhicule. Dans la mesure du possible laissez un espace de passage pour les piétons, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

○ le respect du code de la route

Un partenariat Commune/Gendarmerie a été mis en place, en fin d'année (début décembre) des contrôles sur les équipements des véhicules (notamment la visibilité de ceux-ci), la vitesse et la conduite sous l'emprise de l'alcool et des stupéfiants seront effectués dans plusieurs rues du village.

→ Pacte civil de solidarité, en mairie ou chez le notaire

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle transfère, à compter du 1^{er} novembre 2017 l'enregistrement des pactes civils aux officiers de l'état civil des mairies. Jusqu'à cette date l'enregistrement était du ressort des greffiers des tribunaux d'instance.

→ La dématérialisation

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

PASSPORT
CARTE IDENTITE
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

PASSPORT
CARTE IDENTITE
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES
à portée de clic!

→ La plate forme Proch'emploi DOUAI

De nombreuses entreprises recrutent sur notre territoire !!! 😊

Offres à diffuser sans modération auprès de votre réseau.

161	Opérateur réseau eau potable	CDD
160	Chargé de mission RH	CDI
159	Plaquiste	CDI
158	Commercial sédentaire	CDI
157	Animateur Ehpad	CDI
156	Chargé d'études cartographe Sigiste	CDI
155	Chargé de clientèle Ehpad	CDI
154	Huissier salarié	CDI
153	Gouvernant référent hôtellerie Ehpad	CDI
152	Commercial sédentaire	CDI
151	Frigoriste	CDI
150	Conducteur de travaux agencement	CDI
149	Clerc significateur	CDI
146	Magasinier (temps partiel)	CDI
145	Préparateur de commandes	2CDI
144	Téléconseiller / Commercial Sédentaire	2 CDI
141	Automaticien Roboticien	CDI
137	Conducteur de travaux	CDI
134	Technicien de maintenance matériel Médical	CDI
132	Dessinateur Projeteur	CDD
131	Conducteur de travaux électricité	CDD
130	Électricien bâtiment tertiaire	2 CDD
127	Commercial dans le domaine du traitement de l'eau	CDI
119	Dessinateur BTP	CDI
118	Métreur BTP	CDI
101	Couturière	CDD

Aide-Soignant (H/F)

CDI
24H/sem
Offre N°162

douai@prochemploi.fr

Assistant commercial (H/F)

CDI
30H/sem

Offre N°163

douai@prochemploi.fr

Chauffagiste (H/F)

CDI
35H/sem

Offre N°164

douai@prochemploi.fr

Secrétaire de gestion (H/F)

CDD
35H/sem

Offre N°165

douai@prochemploi.fr

L'équipe Proch'Emploi

Laetitia HENDRICK et Axelle GHESQUIERE, Assistantes Ressources humaines

Hervé GOURLET, Responsable plateforme



☎ 03.27.80.52.31 - douai@prochemploi.fr

→ La Mutuelle santé

Depuis trois semaines, l'association Assurance & Solidarité par l'intermédiaire de ses courtiers partenaires (Solidaire Assur et Soleil Assurances), propose son contrat collectif aux habitants de votre commune.

Nous sommes venus à la rencontre des habitants de votre commune à 16 reprises (50h de permanences cumulées et quatre réunions d'information) permettant à de nombreuses personnes de bénéficier d'un conseil personnalisé et pour la plupart de rejoindre le contrat collectif et solidaire de l'association.

Ces personnes ont décidé de nous rejoindre en utilisant le préavis de 2 mois réglementaire, mais il est toujours possible pour les autres de résilier leur ancien contrat grâce à la Loi Châtel donnant 20 jours de plus à la réception de l'échéancier 2018.

Pour cela, **trois nouvelles permanences** seront organisées afin de permettre à chacun de comparer ses garanties et de choisir le contrat de l'association si celui-ci est plus avantageux :

- **Mercredi 8 novembre** de 9h à 12h à la Mairie d'**ESTREES**
- **Mardi 21 novembre** de 14h à 18h à la Mairie d'**ERCHIN**
- **Jeudi 23 novembre** de 9h à 12h à la Mairie de **VILLERS AU TERTRE**

Vous pouvez d'ores et déjà prendre **rendez-vous au 03 20 55 97 01**.

➤ Carnet du jour



FACON Chloé	le 08.11.2016
RUAS PIRES BONFADINI Lúclia	le 02.12.2016
CANDELIER Lizy	le 22.01.2017
MANGEZ Jules	le 29.04.2017
DECOOL Jule	le 11.03.2017
ORLANDO Romy	le 16.05.2017
FONTAINE Elma	le 01.06.2017
GUTH Lucile	le 04.07.2017
DHUMERELLE Eulalie	le 27.07.2017
DELBART Lorane	le 20.08.2017
CRESPO Romain	le 26.09.2017
DUVIVIER Lily-Rose	le 26.09.2017



BANAL Georges et DAMBRE Roseline	le 20.05.2017
HENO Grégory et HENNEREZ Cindy	le 12.08.2017
FAIDHERBE Jean-François et DUPAS Marine	le 23.09.2017



DUBOIS Roger	le 16.04.2017
ANSART Irène ép. LEFER	le 12.05.2017
FILSTICH Françoise ép. DUMONT	le 22.05.2017
CARLIER Patrick	le 12.06.2017
REVERSE Céline ép. BUISSET	le 10.08.2017
BOUQUET Karine	le 11.08.2017
WASSON Marie-Thérèse ép. FAIDHERBE	le 12.08.2017
LOKS Bernadette ép. DUJARDIN	le 27.08.2017
TROCME Jean	le 14.09.2017
GUIDEZ Marie-Thérèse ép. HACCART	le 18.09.2017
DEREGNAUCOURT Jean-Claude	le 27.09.2017
ANSART Elise	le 18.10.2017
ANDRE Cécile ép. MANET	le 31.10.2017